

# GRAINES DE STARS



## THEIL-DE-BRETAGNE BRETAGNE



**ÈVE LEMARCHAND, MICHAËL BRINGS & RÉMI CHALIVOY**

LE PAYS FAIT SON JARDIN  
MARÀCHAGE DIVERSIFIÉ

2009 : INSTALLATION AU THEIL-DE-BRETAGNE



**7 PERMANENTS  
21 SALARIÉ·E·S EN  
PARCOURS**



**5 ha de SAU  
4.6 ha cultivés  
3000m<sup>2</sup> sous abri**

### COMMERCIALISATION

PANIERS, RESTAURATION  
COLLECTIVE, MAGASINS DE  
PRODUCTEURS



**50 espèces de  
légumes**

Symbiose poursuit sa série de portraits dédiée à l'emploi et au travail dans les fermes bio. Onzième volet avec le Pays fait son jardin, adhérent au Réseau Cocagne, au Theil de Bretagne (35). Le Relais pour l'Emploi, du Pays de Vitré a lancé en 2009 un chantier d'insertion professionnel en maraîchage bio. Grâce à la production et la commercialisation de légumes diversifiés en bio, le chantier accompagne individuellement des hommes et des femmes de tout âge dans la (re)construction d'un projet professionnel ou personnel.

« Un chantier où l'on fait pousser autant les plantes que les Hommes », c'est ainsi qu'on pourrait résumer le projet social du *Pays fait son jardin* basé au Theil de Bretagne. En arpentant la ferme, on est accueilli par plus d'une vingtaine de sourires de clients et salarié·e·s. C'est vendredi, on assiste au va-et-vient des adhérents qui viennent récupérer les paniers au magasin.

Le jardin bio, de 5ha de SAU, commercialise chaque semaine des paniers composés de 5 légumes pour environ 170 adhérents. Le chantier fourni également des « paniers solidaires », à 3,50€ mis à disposition pour les salarié·e·s et pour les personnes ayant des difficultés financières. En parallèle, le jardin travaille avec Manger-Bio35 sur la restauration collective, avec des maraîchers sur la vente de légumes et des magasins de producteurs.

### Une structure tremplin

« En 2007 le Relais pour l'Emploi a mis en évidence la nécessité de permettre l'accès à plus de ponts vers l'emploi pour des personnes en situation de fragilité », explique Ève Lemarchand, ancienne coordinatrice du site. Cette même année, Ève finalise son master en Gestion management des structures Économie Sociale et Solidaire. Elle effectue son stage au sein de l'association Relais pour l'Emploi du Pays de Vitré. Ils travaillent ensemble sur un projet qui a pour ambition d'imbriquer la notion d'inclusion et maraîchage. « Au sein du conseil d'administration, un agriculteur biologique était vice-président. Il avait entendu parler du Réseau Cocagne, il a donc soumis l'idée d'un jardin d'inclusion bio », expose Ève.

Le choix leur semble cohérent, et présente de nombreux avantages. De par son côté diversifié, le maraîchage touche tous les publics, il est accessible aux femmes autant qu'aux hommes et permet d'enrichir de multiples compétences. Il développe également le sens du collectif et la communication, une valeur essentielle pour le jardin. Le choix de l'agriculture bio est quant à lui une évidence, il permet de prendre soin du vivant « Les salarié·e·s

perçoivent ici que nous sommes tous dans cette dynamique-là. En prenant soin du vivant, souvent on prend soin de soi aussi », constate Rémi Chalivoy, le nouveau coordinateur du site.

## Terre en vue !

En 2009, épaulés par les partenaires État, département et les communautés de commune, l'association entame un nouveau chapitre : trouver des terres agricoles. Après de longs mois de recherche, l'association dénicher la perle rare, une parcelle de 1ha appartenant à la maison de retraite du Theil de Bretagne. « Nous avons échangé auprès de l'Office Nationale des Anciens Combattants pour qu'ils puissent nous mettre à disposition la prairie. Suite à plusieurs échanges sur le projet, ils ont décidé de nous faire confiance », explique Ève.

Michaël Brings, chef de culture, rejoint le chantier en mai 2009. Issu d'une formation agricole, il travaillait précédemment dans un Jardin de Cocagne avec le même public. C'est le démarrage de l'exploitation maraîchère. Ils lancent la conversion en AB, et le recrutement des salarié-e-s en parcours d'inclusion. « Les premières étapes ont été l'achat de serres, l'achat des outils, le montage de l'irrigation et la mise en place de 1400m<sup>2</sup> d'abris », détaille Michaël

L'évolution a été ensuite très progressive. Initialement, Ève et Michaël étaient les deux seuls permanents, avec 12 salarié-e-s accompagnés. Ils ont rapidement eu besoin de stabiliser la structure au niveau humain, physique et psychologique. « Pour les congés ainsi que la charge de travail, c'était difficile de maintenir le rythme. Nous avions besoin d'être deux encadrants maraîchers », détaille Ève. En termes de financements, deux encadrants signifiaient plus de salarié-e-s, plus de terres et plus de légumes. Aujourd'hui, les jardins s'étendent jusqu'à 4,6ha de culture, 3000m<sup>2</sup> de serres, et cultivent 50 variétés de légumes. Quant aux salarié-e-s, ils sont 21 accompagnés par 6 permanents : Flora, Paul, Michaël en tant qu'encadrant technique; Coralie, accompagnatrice socioprofessionnelle; Benjamin, animateur du réseau adhérent et Rémi, coordinateur. À cela s'ajoute le support de la direction et les administrateurs basés au siège de l'association, le Relais pour l'Emploi à Retiers.

## Du cas par cas ...

En moyenne un salarié reste 12 mois au *Pays fait son jardin*. C'est donc environ 30 à 40 personnes par an qui viennent sur le chantier. Une fois recruté, le contrat initial est de 6 mois, qui est reconductible jusqu'à 24 mois. Les personnes qui pos-

tulent n'ont pas l'obligation d'avoir des projets en lien avec le maraîchage en agriculture biologique. « On utilise le maraîchage en tant que support, et c'est un super support ! On est sur plusieurs sujets tout au long de la journée », s'exclame Michaël.

Dès le recrutement les accompagnants récoltent les envies et les désirs des salarié-e-s en parcours. « L'objectif est d'individualiser les parcours, chaque profil est spécifique et est ajusté en fonction de l'évolution de chacun », explique Rémi. Une fois installé sur la ferme, le salarié suit un parcours d'accompagnement. Le jardin fonctionne par pôles afin de développer la polyvalence : préparation de semis de légumes, désherbage manuel et mécanique, entretien des locaux et matériels, aménagement divers (techniques et paysagers, entretien des cultures (tuteurage, taille, buttage, traitement, récoltes...), conduite de tracteur, préparation des paniers, vente de légumes, livraison sur les points de dépôt et relation avec la clientèle. Durant leur contrat, la montée en compétence est très diversifiée et tout le monde touche à tout. Le but est de faire évoluer les salarié-e-s, s'ils le souhaitent, de les valoriser et qu'ils retrouvent confiance en eux par le travail.

À la différence d'un maraîcher professionnel, au jardin, les encadrants se focalisent essentiellement sur l'accompagnement. « Le projet du jardin n'a jamais été que ce soient les encadrants qui conduisent les tracteurs. Certes on peut avoir de la casse et des erreurs au début, mais c'est comme ça qu'on apprend ! », expose Michaël. Le lundi matin, le collectif a un rituel : la réunion d'équipe. Ce temps est l'occasion de faire le bilan de la semaine précédente, de détailler le déroulement de la semaine à venir et d'échanger sur les actualités du territoire. « Le défi constant, c'est qu'on s'adapte au cas par cas. Au même moment, on peut s'adresser à quelqu'un en contrat depuis 11 mois aussi bien qu'à quelqu'un en contrat depuis 1 mois », indique Michaël.

Pendant la saison automnale, c'est l'occasion pour équipes de se former et de se préparer pour le printemps. *Le Pays fait son jardin* organise divers ateliers adaptés aux attentes de chacun : tour et bilan de la campagne, sophrologie, cours de cuisine ou encore des cours d'écriture. Elles sont très souvent co-organisées avec des salarié-e-s en parcours d'inclusion, selon les envies et les compétences de chacun. « Actuellement on prépare un atelier, destiné aux salarié-e-s qui ont un projet agricole. La thématique est, la connaissance du végétal, où l'on présentera le plan de cultures et comment on le met en action », complète Michaël. En parallèle, des formations avec les partenaires sont organisées : conduite de trac-

teur et agronomie ou encore préparation physique au travail. « Ça arrive aussi que l'équipe d'encadrants techniques assiste à des formations du réseau Agrobio 35 accompagné de salarié-e-s en parcours », détaille Michaël.

Tout au long du contrat, les encadrants et accompagnants croisent leurs regards sur les évolutions et les attentes des salariés en parcours. À la fin du contrat, selon leurs projets professionnel ou personnel, ils peuvent s'orienter vers le maraîchage, mais aussi conducteur de bus, menuisier, livreur ou encore reprendre leurs études. « Des stages sont proposés aux salarié-e-s dans tous les secteurs. Cela permet de découvrir un autre contexte de salariat pour qu'ils puissent commencer eux-mêmes à développer leurs réseaux sur le territoire de Roche aux Fées Communauté et Vitré Communauté », explique Ève.

## Stabilisation et évolutions

Plusieurs travaux d'amélioration sont en cours, tels que l'irrigation, les vestiaires des salarié-e-s ou encore l'achat d'outils de production. « On vient d'acheter une arracheuse de légumes, parce qu'on estime que ce n'est pas facile et pas forcément intéressant de récupérer plusieurs tonnes de carottes à la bêche ! Par contre, former un salarié en parcours à la maîtrise d'un outil assez perfectionné, ça, c'est plus intéressant ! », se réjouit Michaël.

Le Relais pour l'Emploi fait également évoluer ses projets sur le jardin, comme DPH (Dispositif Premières Heures). Ce projet conduit par Christina, éducatrice socioprofessionnelle, à vu le jour en juin 2022. « Cette nouvelle action vise à proposer à des personnes éloignées de l'emploi de revenir à un rythme professionnel progressivement. Ce qui veut dire que leur temps de travail est évolutif. », explique Rémi.

Pour toutes les parties prenantes, la réussite de ce projet est une grande fierté. Aujourd'hui le jardin dispose d'un bon outil de production, qui fonctionne bien. Ensemble ils souhaitent continuer à faire résonner le projet, se perfectionner, maintenir la stabilité et la sécurisation des postes de travail. ■

**Par Amandine LEDREUX,  
Rédactrice en chef de Symbiose  
Crédit photos : Matthieu Chanel**